



46 rue Jules Lefebvre BP 90429
80 004 Amiens Cedex 1
☎ 03. 22.89.66.40
☎ 03.22.95.16.81
@ adantin@somme.fff.fr

COMMISSION FEMININE

RASSEMBLEMENT DES JOUEUSES U6F et U7 FEMININE

LIEU : POULAINVILLE

**DATE : Jeudi 27 avril 2023
De 14h00 à 16h00**

RDV à 13h45

JOUEUSES U6F/U7F CONVOQUEES

Club(nom)	Nom Prénom
S.C. ABBEVILLE COTE PICARDE	VALLOIS CASTILLE
AMIENS SPORTING CLUB	SESAY IZIA - ARNOULD SARAH - BARRY SAFIE
O. AMIENS	HAASTRUP ADETENIOLA - IDRISSE ILYANA
R.C. AMIENS	ORIADE KAFAYAT RHIANNA
TEAMS5 ACADÉMIE	ARNOULD SARAH
ET. S. DES DEUX VALLEES	BLONDEAUX MAELYS
F.C BLANGY TRONVILLE	DITRICE LOLA
A.S. CERISY	DUPUIS STACY
AM. ANCIENS ELEVES CHAULNES	DADA LILOU
U.S. CORBIE	MARQUES REBELO MATHILDA
S.C. FLIXECOURT	LEGRAND LEONIE
U.S. FRIVILLE ESCARBOTIN	DURAND CEDELLA
A.S. GAMACHES	TASSART MARIE - BUREL LEANIE
HALLENCOURT A.C.	MEULIN OMBELINE
U.S. HAM	LESUISSE LYA
L'AUXILOISE	BELVAL RAPHAELLE - DINGREVILLE EMMA
ENT. LE TITRE-SAILLY FLIBEAUCOUR	DEL COURT VIOLETTE
ET.S. LICOURT	LHOMME LALIE
U.S. LIGNIERES CHATELAIN	HENRIET LEANA
E.S. CHEMINOTS LONGUEAU	SALIM MAISSA
U.S. MARCELCAVE	FABBRO INES - TELLIER AGATHE
J.S. DE MIANNAY MOY. LAMB.	FRANCOIS ELENA - DERAMBURE CAPUCINE - ROUSSELLE MANON
O. DE MONCHY-LAGACHE	VERMEULEN ZOE
A.S. DU PAYS NESLOIS	SERPETTE SOLINE - TEMPEZ CLEA
U.S. NEUILLY L'HOPITAL	FAYOLLE EMA - ANSBERT CELIA - NZAOU BOYER MELISSE - CARVILLE LISA
SP.C. DES TEMPLIERS	MESSAS KIANA - GAUTIER ANAEL
ENT.C.A.F.C. PERONNE	LOMBARD LHENA - POITRE LENA
POIX BLANGY CROIXRAULT F.C.	BRIATTE JULIE
A.S. PROUZEL-PLACHY	SAGNIER CLEMENCE
A.S. QUERRIEU	BOUCHER MAXENCE
J.S. QUEVAUVILLERS	GEFFROY MADINA - GRUEZ THEA - DARTUS GONDOIS OLYMPE
F.C. LA MONTOYE	PIERNAVIEJA MIA
ASF DE RIBEMONT	CAMBIER MANON

U.S. ROISEL	TARDIEU EMMA
U.S. ROSIERES	MARCEAU CAPUCINE
UNION DES FÉMININES DU SANTERRE	RINGEVAL EMILIA - PELLE ZOE - THERY EDEN
U. S. ROYE NOYON COEUR DE PICARDIE	MANSARD ELENA
ENT.S. SAINS ST-FUSCIEN	TOURNAY ELISE
A.S. TALMAS PICARDIE FIENVILLERS	VAUVRAY ELEANA
ENT.S. STE EMILIE EPEHY LE RONSS	ROGER HONORINE

ENCADREMENT	Commission Féminines
--------------------	----------------------

En cas d'indisponibilité, prévenir Julie TERNISIEN (jternisien@somme.fff.fr / 03 22 89 80 20)

Destinataires : Clubs, Encadrements, P. TRANQUILLE (Président du District), Pt Commission Technique, P. Fouré

ARTICLE 141 des Règlements Particuliers de la Ligue des Hauts de France :

2 - Il est tenu de répondre aux convocations adressées par l'intermédiaire de son club et d'observer les directives qui lui sont données.

a) *S'il est malade ou empêché, il doit, dès qu'il est dans l'impossibilité de se rendre à la convocation qui lui est adressée, avertir personnellement ou par l'intermédiaire de son club, le responsable de la sélection concernée. S'il le juge utile, ce dernier alerte le médecin fédéral régional et le charge de s'assurer, par tous les moyens, sur l'état de santé du joueur et de lui en rendre compte.*

En l'absence de cette procédure ou en cas de maintien de la convocation, le joueur est automatiquement suspendu pour la première rencontre officielle qui suit la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant d'avoir purgé sa suspension.

b) *Si son absence est consécutive à un autre motif, il est automatiquement suspendu pour les deux premières rencontres officielles qui suivent la date de la convocation et ne peut participer à aucun match avant la fin de la suspension.*

CHAQUE JOUEUSE DEVRA:	
<ul style="list-style-type: none"> • Se munir de l'équipement sportif de son club d'origine • Avoir des chaussures adaptées en fonction des terrains 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir sa gourde ou bouteille d'eau personnelle • se présenter en tenue